L'internationale des généraux

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1973)**

Heft 251

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1027998

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Hôpitaux genevois: le prix d'un marchandage

On annonçait des modifications importantes dans la répartition des départements entre les membres du nouveau Conseil d'Etat genevois. Il s'agissait pour la droite menée par le représentant libéral Jacques Vernet, d'enlever l'Instruction publique au socialiste Chavanne et accessoirement la Prévoyance sociale à son coreligionnaire Donzé. Finalement, aucun des bouleversements annoncés ne s'est réalisé. On avait oublié que le radical Schmitt se présentait trois semaines plus tard aux suffrages de l'Assemblée fédérale et que celle-ci ne comprend pas moins d'une cinquantaine de socialistes...

Des gages

Il semble aussi que les deux magistrats socialistes aient eu à donner des gages.
L'imprévisible brutalité avec laquelle M. Donzé a rompu les négociations avec le personnel des établissements hospitaliers trouve difficilement une autre explication. Sans parler de l'inélégance avec laquelle il a essayé de faire porter à ceux-ci la responsabilité de la rupture.
La représentativité des délégués du personnel a servi de premier prétexte à la rupture. L'action en faveur de la semaine de quarante heures et de l'augmentation de 300 francs a été menée par un « Comité unitaire » animé par les deux principaux syndicats, la VPOD et les syndicats chrétiens, auxquels s'était joint la section de la clinique psychiatrique de l'ASAG (d'obédience radicale). C'est donc sous ce titre commun que ces trois groupements se sont présentés aux pourparlers avec les délégués du Conseil d'Etat. M. Donzé refusait alors au personnel hospitalier le libre choix de ses représentants dans l'espoir de briser l'unité que l'action avait engendrée, demandait à n'engager le dialogue qu'avec les délégués des associations reconnues et, devant le refus inévitable, trouvait ainsi un prétexte pour lever la séance.
Unitaire par les syndicats qu'elle regroupe, l'action engagée l'est également par l'ampleur des établissements qu'elle couvre : Hôpital cantonal, clinique psychiatrique et établissements pour personnes âgées de Loex et Vessy. Soucieux de ne rien faire « qui pourrait faire croire à une hypothétique division des travailleurs entre établissements », le comité unitaire décidait qu'à chaque rendez-vous par établissement fixé par le Conseil d'Etat deux représentants de l'assemblée générale feraient la liaison avec les autres établissements.
Refus des autorités et second prétexte invoqué pour la rupture. Le communiqué officiel parle à propos de ces deux représentants des autres établissements de délégués « non employés à l'hôpital » pour accréditer l'idée de militants extérieurs au monde hospitalier, peut-être ces membres de la Ligue marxiste révolutionnaire dont parle le « Journal de Genève ».
Trois jours plus tard, 750 personnes disaient leur détermination et leur volonté de poursuivre l'action dans le cadre du comité unitaire. La chaleur de l'assemblée montrait que la mauvaise foi des autorités, leur volonté de diviser n'avaient fait qu'accroître une combativité déjà grande.
Dans la presse, la manœuvre du Conseil d'Etat a fait long feu. Après le « Courrier », la « Voix ouvrière » (avec quelques contradictions), le « Journal de Genève » et la « Tribune » démêlaient peu à peu les fils d'une opération que les autorités avaient emmêlés à plaisir. Seule la « Suisse », qui par la plume de Robert Burgel a pris résolument parti contre les travailleurs hospitaliers, ne reprenait que le communiqué officiel sur les négociations sous un titre, « L'intrusion des non-syndiqués », qui vaut son pesant d'objectivité.
Le nouveau Conseil d'Etat semble s'inspirer de la manière forte dont M. Vernet et ses anciens clients ont expérimenté l'efficacité avec les locataires. On peut craindre — ou espérer, c'est selon — qu'il ne rencontre quelques difficultés avec les travailleurs.

L'internationale des généraux

Bilan des récentes manœuvres du 2e corps d'armée à la radio suisse romande. Invités devant le micro à donner leurs impressions, quatre observateurs étrangers, quatre généraux représentant les quatre pays entourant la Suisse : la France, l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie. Un même refrain entonné par chaque spécialiste à son tour de parole : excellente impression, mais... Car chacun a un « mais » à faire valoir après avoir souligné, qui l'excellence des officiers supérieurs, qui le niveau technique de l'engagement, qui le degré de « conviction » des soldats ; et les critiques pleuvent sur la faiblesse de l'aviation, l'insuffisance de la défense antiaérienne.
Un petit ballet verbal bien réglé et qui tombe à point nommé pour soutenir les efforts des partisans d'un budget militaire « rallongé » pour faire pencher un peu la balance dans le débat sur la défense nationale, pour peser sur l'opinion publique helvétique, chatouilleuse au chapitre du « y en a point comme nous ».

Merci !

Le commandant de corps suisse allemand de service, après de telles manifestations de solidarité militaire, n'avait plus qu'à murmurer, confus, ses remerciements pour les services rendus : oui, nous sommes conscients de ces faiblesses ; oui, nous nous apprêtons à pallier ces carences !
C'est beau, c'est généreux, l'internationale des généraux.